

ACTIVITES –CALENDRIER

BERGERIE POUR 2024

OUVERTURE DE LA PISCINE (décision du Conseil Syndical)

- Du 14 juin au 15 septembre 2024 (si le temps le permet) de 9h à 20h30
- Mise en place du Code par le gardien et code communiqué par le syndic par mail. David le communiquera à ceux sans mail.

OUVERTURE DE LA BERGERIE

- Du samedi 6 juillet au dimanche 1^{er} septembre 2024.

En raison de la faible fréquentation du bar, la bergerie n'ouvrira que l'après-midi (horaire ci-après)

- lundi : de 16h30 à 20h30
- Du mardi au dimanche : de 16h à 20h45

CHOIX DES SAISONNIERS

- du 6 juillet au 03 août 2024 : Joan BONNEMAISON
- du 4 août au 1^{er} septembre 2024 : Tristan BECKERRICH

Les contrats de travail à durée déterminée seront établis par le Syndic sur une base hebdomadaire de 35h incluant la tenue de la Bergerie, l'entretien des équipements et l'entretien de la piscine pour pallier l'absence du gardien.

Le syndic assurera la convocation des saisonniers et la signature du contrat de travail une semaine avant le début d'activités de la Bergerie.

Une formation préalable sera assurée par le responsable de la Bergerie.

Les horaires ci-après seront portés à la connaissance des saisonniers

- Bergerie uniquement après –midi : lundi de 16h30 à 20h30 et du mardi au dimanche de 16h à 20h45 soit 32h30
- Piscine : samedi fin soirée : de 20h45 à 21h30 et dimanche : matinée de 7h45 à 8h45 et en soirée de 20h45 à 21h30 soit 2h30

Les tâches à accomplir seront communiquées et définies par écrit par le responsable de la Bergerie qui veillera à leurs applications.

Des référents seront désignés pour assistance auprès des saisonniers et assurer les tâches de maintenance de la piscine en l'absence du gardien.

Après accord du Conseil Syndical, les personnes ci-après sont désignées comme référent :

- Annick NAZARIES port 06 80 54 52 96
- Françoise Guillaud port 06 19 39 69 19

MISE A DISPOSITION DES AIRES DE JEUX

- 4 terrains de tennis ouverts depuis le début des vacances de pâques
- Panneau de basket : panneau mis en place à Paques
- Terrain de volley : installation des poteaux et filet avant le 6 juillet 2024
- Baby-foot : à partir du 6 juillet (après-midi) à fixer à son emplacement habituel

Les installations sportives (piscine, courts de tennis, terrain de volley, panier de basket) étant mises à disposition d'ABH le temps des animations mais restant sous la seule responsabilité du syndicat des copropriétaires pendant la saison estivale, le conseil syndical et/ou le syndic devront être informés immédiatement et impérativement de tout problème relatif à leur utilisation ou fonctionnement.

RECONDUCTION DES NOUVEAUTES 2024 : (propositions)

- Bibliothèque collaborative en libre-service à partir du 6 juillet
- Mise en place d'un espace loisirs et créatifs pour enfants (jeux de sociétés à disposition à la Bergerie)
- Cours de country une fois par semaine)

ECLAIRAGE DE LA BERGERIE à partir du 6 juillet : programmation de 21h30 à 23h30.

SOIREES DITES ESPAGNOLES :

Samedi 13 Juillet

Mardi 14 Aout animée par Stéphane. Thème JEUX OLYMPIQUES

AUTRES ANIMATIONS :

Les animations et l'organisation incomberont à des bénévoles sous la responsabilité d'ABH.

On peut citer les animations suivantes et après accord des bénévoles réparties sur 2 mois :

- ✓ Tournoi de pétanque en juillet et aout en doublette ou triplète
- ✓ Lancer de pignes
- ✓ Tournoi d'échec
- ✓ Tournoi de volley
- ✓ Tennis de table
- ✓ Tournoi de baby-foot
- ✓ Jeux nautiques ou olympiades
- ✓ Tournoi de tennis simple et double **Nouveauté : Réservation obligatoire de 2 cours maxi**
- ✓ Concours de belote
- ✓ Bingo
- ✓ Apéro du het

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS et ACHATS à effectuer avant l'ouverture de la saison

- Achat de balles tennis, ping-pong et baby-foot,
- Boissons et glaces auprès des fournisseurs habituels en sollicitant des prix compétitifs et avec une attention particulière pour les commandes de glaces afin de réduire le panel proposé pour éviter les invendus de fin de saison (à gérer au fil de l'eau)